

Le SIPPAREC déploie ses premières stations de recharge pour tous les utilisateurs de véhicules électriques

à Charenton-le-Pont, Levallois et Nogent-sur-Marne.



L'offre de bornes de recharge pour véhicules électriques s'étend sur le territoire francilien

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité et accélérer la transition énergétique, **le SIPPAREC déploie les onze premières bornes d'un nouveau réseau de recharge pour véhicules électriques sur le territoire** des premières villes qui lui ont délégué leur compétence : **Charenton-le-Pont, Levallois et Nogent-sur-Marne***.

Ces mises en service s'inscrivent dans un programme de déploiement de bornes de recharge en Ile-de-France.

Prise en charge par le SIPPAREC, par transfert de compétence de la collectivité, cette **nouvelle offre se veut économique, fiable et simple d'utilisation**. La grille tarifaire a ainsi été conçue en veillant à la lisibilité du coût de la recharge et à un prix unique** sur l'ensemble du territoire.

Depuis octobre 2019, sept collectivités ont adhéré à la nouvelle compétence « déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques » : Alfortville, Cachan, Charenton-le-Pont, Chevilly-Larue, Champigny-sur-Marne, Levallois, Nogent-sur-Marne et une quinzaine d'autres est en cours d'adhésion sur l'ensemble du territoire du SIPPAREC pour mettre en service des bornes de recharge accessibles pour tous.

*stations situées au 4 avenue Jean Jaurès à Charenton-le-Pont, parking de l'Hôtel de Ville-place de la République à Levallois et Parvis de la gare-1 rue Jean Monnet à Nogent-sur-Marne.

**Exemple de tarif abonné : en journée, de 9h à 12h, recharger la moitié de la batterie de son véhicule pour 7,5 euros et en soirée, de 19h à minuit, recharger intégralement la batterie de son véhicule pour 11 euros.

Le SIPPAREC, acteur majeur de la mobilité propre en Ile-de-France

Le syndicat agit depuis plusieurs années aux côtés de ses collectivités adhérentes pour les accompagner dans la réussite de leur transition énergétique.

Depuis janvier 2017, le SIPPAREC met à disposition des collectivités franciliennes des marchés d'achat de véhicules électriques et d'installation de bornes de recharge sur le domaine privé. Grâce à ces marchés **+ de 500 véhicules et + de 300 bornes sur le domaine privé** ont déjà été déployés.

À propos du SIPPAREC : Syndicat intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication. Établissement public local, le SIPPAREC regroupe 115 collectivités franciliennes. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPAREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, dans les domaines des énergies et du numérique, pour apporter un service public local de qualité. Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités qui souhaitent développer une politique locale en faveur de la transition énergétique et numérique.



Contact : Lucie GARRET, Directrice de la Communication, lgarret@sipparec.fr, 07 70 02 28 17